

ASCAPE 72

Dynamisez votre recherche d'emploi !



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

1. Le mot du Président

L'année 2023 a été une année de **transition financière** pour notre association.

Notre challenge était de “négocier” le désengagement de 2 partenaires financiers, les espaces emploi AGIRC ARCO et AG2R, en essayant de préserver l'équilibre financier. Nous avons réussi ce challenge en sollicitant de nouveaux partenaires (FDVA), en confortant notre relation avec la DREETS, en ajustant les travaux nécessaires dans nos locaux tout en modernisant notre mobilier grâce à un financement CREAvenir (Crédit Mutuel) et enfin en tirant partie au mieux des dispositifs type PPV et rémunération du fond associatif.

Nous sommes donc revenus à l'équilibre pour cette année 2023. Cet équilibre retrouvé et le fond associatif dont nous disposons nous permettent de voir avec une certaine sérénité l'avenir même si le contexte de renouvellement annuel de plusieurs subventions apportera toujours un facteur d'incertitude.

L'année 2023 a également été une année de **confirmation dans notre activité** :

Un accroissement du flux entrant de nos adhérents nous fait retrouver ainsi nos chiffres de 2021. Nos entrées d'adhérents résultent toujours d'une bonne notoriété de l'association grâce à son site internet et au “bouche à oreille” de nos adhérents mais aussi d'une dynamique retrouvée dans la relation avec Pôle Emploi.

Le nombre de personnes suivies est également en hausse

L'efficacité du retour à l'emploi nous fait égaler les bons chiffres de 2021.

La fréquentation des ateliers est en forte croissance (+25% en nombre et +40% en fréquentation)

Cette bonne santé de notre activité en 2023 est bien sûr à mettre à l'actif de notre salariée et de nos bénévoles qui par leurs implications ont permis d'apporter les réponses adaptées aux situations variées que nous rencontrons tous les jours.

2. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale annuelle statutaire s'est réunie le Jeudi 13 Avril 2023, à 18H, au CNAM, 1, Boulevard Pythagore, au Mans.

Ont été abordés à l'ordre du jour, le rapport moral, le rapport financier, le rapport d'activité, les démissions et réélections des administrateurs, le montant des cotisations et les questions diverses. Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité. A l'issue de ces informations statutaires, nous avons assisté à une table ronde animée par Nathalie MARTIN, bénévole de l'association et Dirigeante d'Effervsens, sur la thématique : « *Comment l'employabilité des seniors est une réponse à la pénurie de compétences actuelles* ».

Le montant des cotisations a été reconduit à 60 € pour les adhérents et 1 € pour les bénévoles.

Le renouvellement des membres du Conseil d'administration a permis la réélection à l'unanimité de Patricia JACQUOT COURET, Xavier CIBOIS et Cédric MATEO.

Sylvie HUBERT et Théophile PRUNIER ne souhaitant pas le renouvellement de leurs mandats d'administrateurs, n'ont donc pas été réélus.

Christiane BOUSCAUD est entrée dans le Bureau de l'association, en remplacement de Jean-Marc HUNEAU sur la partie organisation des ateliers collectifs.

3. Les Ressources Humaines de l'Association

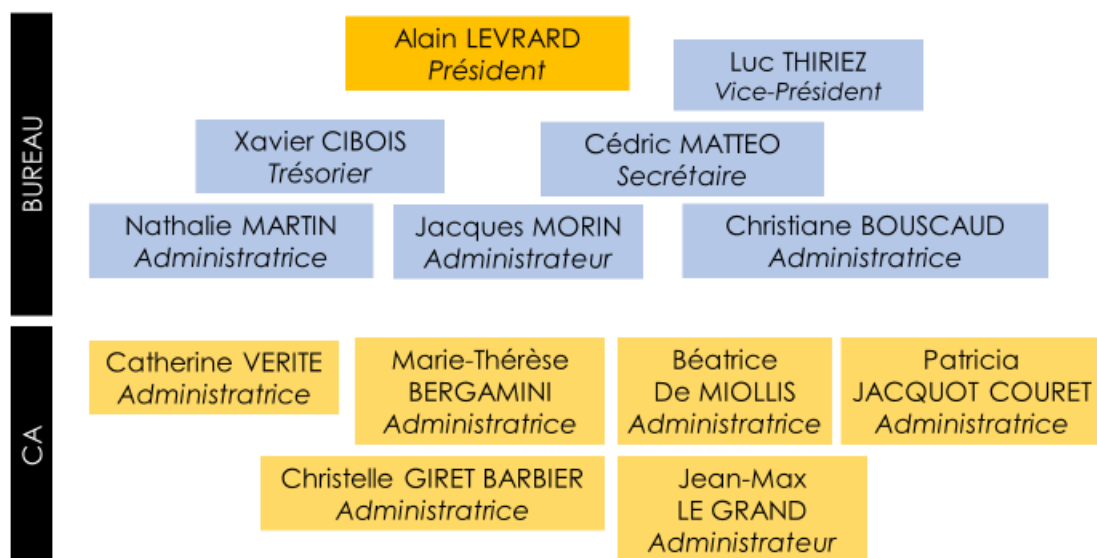
Lors de l'année 2023 :

- **Le Conseil d'administration** s'est réuni 3 fois, *le 27 Février, le 13 Avril et le 9 Octobre 2023.*
- **Le Bureau** s'est réuni 4 fois : *le 09 Janvier, le 05 Juin, le 28 Août, le 04 Décembre 2023.*

Au 31/12/2023, le Conseil d'Administration de l'Ascape 72 se compose comme suit :



Gouvernance Ascape72, au 31/12/2023



4. Les Bénévoles de l'Association

Les administrateurs, les animateurs d'ateliers, les parrains et les marraines de l'association sont tous bénévoles. 70% d'entre eux sont en activité, 30% sont à la retraite. Cette année 2023 a vu l'entrée de 9 nouveaux bénévoles et 12 sorties. La tendance se porte toujours sur une majorité d'entrées de bénévoles plus jeunes, actifs, avec des profils indépendants. En ce qui concerne les retraités, ce sont plutôt des anciens cadres d'entreprise ou anciens dirigeants.

- Au 31/12/2023 Le nombre total de bénévoles s'élève à 41 :
20 hommes et 21 femmes
- Dont 35 parrains et marraines actifs :
- Dont 13 d'entre eux sont également animateurs d'ateliers collectifs

5. Le poste de coordinatrice salariée au service de l'Association

Le poste est toujours tenu par Stéphanie OLIVRY, à mi-temps. Son temps de travail est réparti sur 5 matinées par semaine.

6. L'inter Ascape

L'Inter Ascape réunit les Ascapes de l'Ille et Vilaine, du Maine et Loire et de la Sarthe. L'Ascape de la Mayenne ayant suspendues ses activités en 2022. C'est une instance informelle de partage d'expériences et d'outils communs.

7. Origine de nos Adhérents

Les adhérents pris en charge par nos partenaires publics de l'emploi, sous conventions financières signées en 2023 sont répartis comme suit :

- DIRECCTE des Pays de la Loire pour *40 places*
- Conseil départemental de la Sarthe pour *12 places*

Comment nos adhérents viennent-ils à nous ?

A part sous convention avec le Conseil Départemental, où les bénéficiaires sont prescrits dans le cadre de l'action Départ Emploi, le reste de nos adhérents arrivent via différents réseaux :

- Les adhérents envoyés par Pôle emploi et l'APEC : *en 2023 ils étaient 23 personnes. Un effectif en hausse par rapport à 2022 (5 personnes en 2020, 19 en 2021, 5 en 2022), fruit d'un partenariat dynamique avec Pôle emploi. Via les recommandations de leurs conseillers et les actions spécifiques organisées par les agences (présentation de nos actions auprès des conseillers, présence aux actions Cadres (événement Kyosque notamment), nous bénéficions d'une mise en avant appréciable.*
- Les adhérents venus de façon autonome, par bouche à oreille, ou grâce à notre visibilité Web et réseaux sociaux... *ils représentaient 30 personnes en 2023 (37*

personnes en 2021, 32 en 2023). Chiffre positif qui se stabilise, fruit de notre référencement fluide et de la notoriété de l'association.

- Les anciens Ascapiens et les adhérents actuels représentent aussi un maillon important dans l'image véhiculée à l'externe, ce sont nos premiers prescripteurs.

8. Nos partenaires en 2023

PARTENAIRES AVEC SOUTIEN FINANCIER



PARTENAIRES



9. Les différentes actions partenariales

Le CNAM :

Le CNAM met à notre disposition ses salles afin d'accueillir un plus grand nombre de participants à certaines de nos réunions.

L'AJE :

L'Ascape 72 est membre de l'Association Jeunesse et Entreprise.

Le Club Le Mans Ouest Entreprises :

L'Ascape 72 est membre du club Le Mans Ouest Entreprises et participe aux différents évènements de ce réseau.

Pôle emploi :

Nous sommes partenaire opérationnel de Pôle Emploi et sommes présents à leur convenance à chaque fois qu'ils ont besoin de nous dans leurs évènements Emploi sur le territoire.

Présence auprès des prescripteurs

Les rencontres des clubs d'entreprises, des partenaires emploi, des associations professionnelles ont repris tout au long de l'année nous permettant de réenclencher les discussions autour de nouveaux partenariats, recruter de nouveaux bénévoles et de nouveaux adhérents.

Vers l'interne : Les rencontres collectives internes

L'Ascape72 organise des soirées-rencontre, **les soirées de parrainage**, entre bénévoles et adhérents, tous les deux mois. L'objectif de ces soirées est de créer du lien social et d'élargir son réseau. Certaines réunions s'enrichissent de témoignages ou d'interventions d'experts. Après une rapide information sur l'actualité de l'association, une intervention extérieure liée à l'emploi, le président propose un tour de table afin que chacun se présente et ainsi puisse créer des connexions actives et efficaces entre nos publics.

En 2023, nous avons pu organiser 4 Réunions de parrainage, rassemblant 84 participations. (en légère baisse par rapport à 2022 (113))

L'Ascape72 organise aussi **des réunions entre les bénévoles**. Ces réunions ont pour objectifs de créer du lien entre bénévoles, d'échanger sur le vécu, les réussites, les difficultés, mais aussi de débattre autour d'un thème, d'un expert en lien avec l'accompagnement vers le retour à l'emploi.

En 2023, l'Ascape72 a réuni ses bénévoles 3 fois rassemblant 51 participations (en légère hausse par rapport à 2022 (35)).

10. Les moyens mis en œuvre par l'association

L'Accueil et l'écoute

L'association est ouverte tous les matins au public, de 9h à 12h. La coordinatrice accueille et oriente le public vers les dispositifs adéquats.

Le premier contact avec l'association se fait par une prise de contact directe et individuelle avec la coordinatrice / coach professionnelle. Cette première prise de contact est informative et si l'intérêt pour notre structure est partagé, alors il est proposé un entretien individuel afin de formaliser le dossier d'inscription. Lors de cet entretien, sont évoqués les actions d'accompagnement et les détails pratiques (site internet, planning et inscription aux ateliers). La mise en relation avec un parrain ou une marraine est fixée dans le mois suivant l'inscription.

A tout moment, l'adhérent peut demander un entretien avec la coordinatrice afin de faire un point sur son accompagnement Ascape72, sa recherche d'emploi et ses besoins liés, afin de le mettre éventuellement en relation avec d'autres partenaires ou contacts de l'Ascape72.

Le parrainage individuel

Le parrainage est un des piliers de l'accompagnement Ascape72. Il est proposé à tous les adhérents. Le choix du parrain est déterminé par les objectifs de l'adhérent, par son profil et son adéquation avec le profil du parrain.

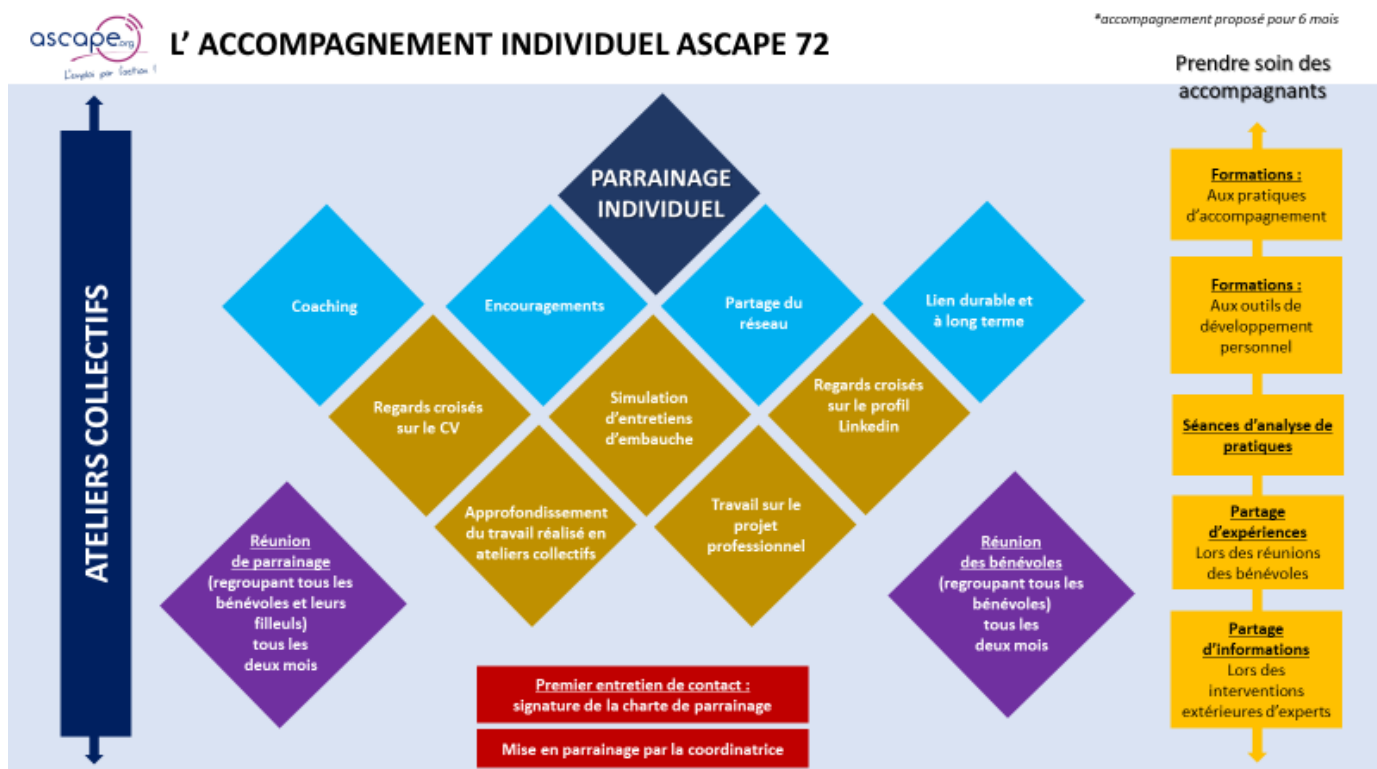
Le contenu de la relation de parrainage :

La relation est « à la main » de l'adhérent, c'est lui qui, avec son parrain, décide de sa périodicité (1 à 2 rencontres par mois) et de son contenu dans le cadre :

- du travail sur le projet professionnel (compétences, expériences, appétences et marché de l'emploi)
- de l'individualisation des démarches de recherche d'emploi, travaillées en atelier collectif
- de la préparation des entretiens de recrutement
- de la prise ou reprise de contact avec le monde du travail, ses codes, ses secteurs d'activités...

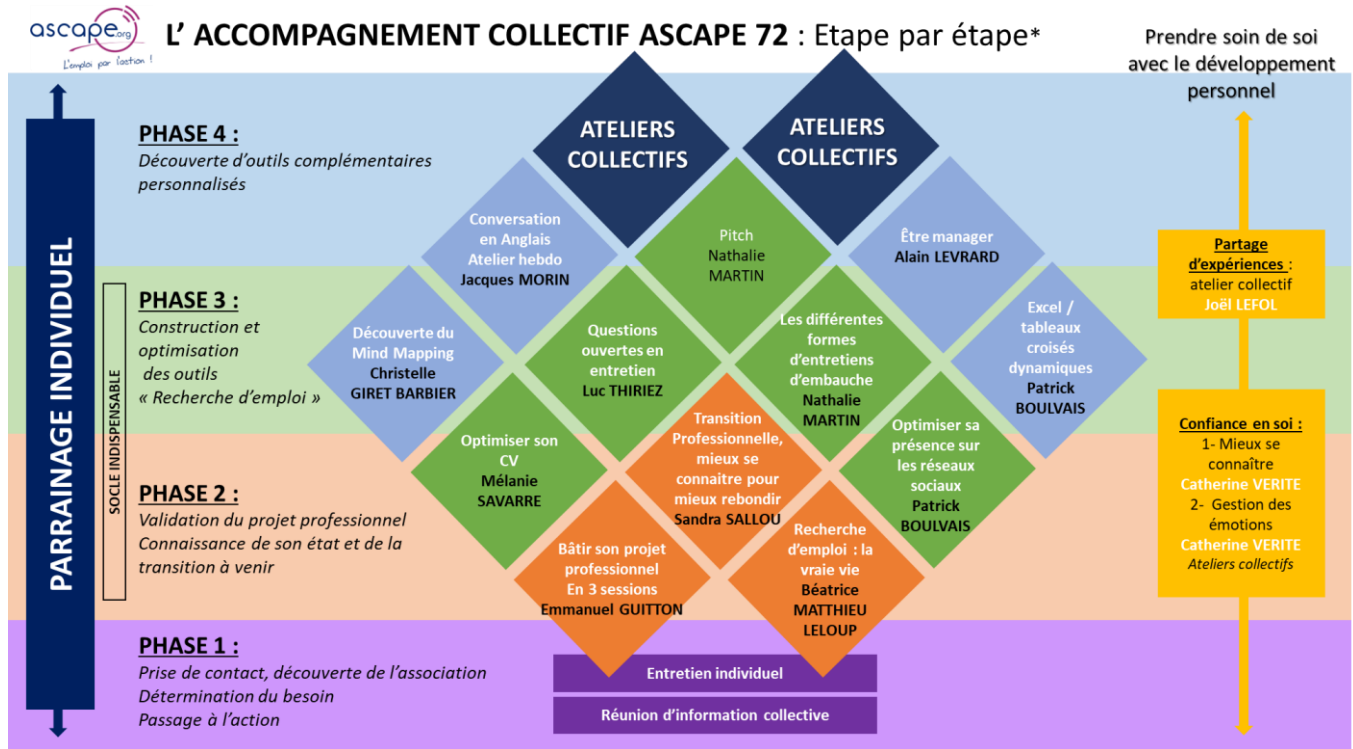
La relation de parrainage est un soutien dans la durée.

En 2023, Le nombre de parrains / marraines sollicités est de 25 pour 55 parrainages effectués. Le nombre de parrainages par parrain / marraine peut varier et se situe entre 1 et 6 filleuls, fortement lié à la disponibilité des personnes. La moyenne globale est, en 2023, de 2.2 Filleuls par parrain / marraine.



Les ateliers collectifs

En 2023, nous avons proposé 5 cycles d'ateliers de 6 à 8 semaines. Ces ateliers suivent les étapes du parcours d'accompagnement de l'ASCAPE72 :



PHASE 1 :

Prise de contact, découverte de l'association lors d'un entretien individuel avec la coordinatrice / coach professionnelle. C'est le moment de la détermination du besoin d'accompagnement et un premier passage à l'action.

En fonction des besoins déterminés ici, nous proposons un soutien à l'adhérent afin qu'il prenne soin de lui et de ses émotions lors de sa transition professionnelle. 3 ateliers lui sont proposés :

- **La confiance en soi : avec deux ateliers** d'une demi-journée chacun : « Mieux se connaître » et « Gestion des émotions »
- **Partage d'expériences** : Atelier de co-développement

PHASE 2 :

Trois ateliers sont proposés pour valider le projet professionnel, connaître son état d'avancement et se projeter sur la transition déjà réalisée et celle à venir :

- **Bâtir son projet professionnel** en trois sessions d'une demi-journée
- **Transition professionnelle, mieux se connaître pour mieux rebondir**
- **Recherche d'emploi, la vraie vie**

PHASE 3 :

Une fois le projet professionnel établi, réaliste et réalisable, nous proposons cinq ateliers de construction et d'optimisation des outils de recherche d'emploi :

- **Optimiser son CV**
- **Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux (Linkedin)**
- **Questions ouvertes en entretien**
- **Les différentes formes d'entretiens d'embauche**
- **Le Pitch**

PHASE 4 :

Nous proposons de découvrir des outils complémentaires, pour aider à aborder la recherche d'emploi dans les meilleures conditions, à progresser dans certains domaines clés ou à prendre conscience des axes de travail pour aboutir à l'objectif :

- **Découverte du Mind Mapping**
- **Conversation en Anglais (une matinée toutes les semaines)**
- **Etre manager**
- **Excel, tableaux croisés dynamiques**

Fréquentation des ateliers / thèmes 2023

Ateliers	Nb d'ateliers 2023	Nb de participants 2023	Remplissage
Bâtir son projet pro	25	140	5,6
Anglais	37	113	3,05
Confiance en soi	14	76	5,42
Entretien	6	30	5
Réseaux sociaux	8	33	4,12
Transition pro	6	35	5,83
CV	6	25	4,16
Questions ouvertes	8	23	2,87
Etre manager	5	20	4
Excel	5	24	4,18
Partage d'expériences	9	25	2,77
Recherche d'emploi	5	32	6,4
Mind mapping	3	18	6
Entrepreneuriat	1	3	3
Pitch	2	14	7
	140	611	4,65

En 2023, nous avons proposé *140 ateliers à nos adhérents* (en hausse par rapport à 2022 : 104), *pour 611 adhérents participants* (en 2022 : 352). 2023 marque donc un retour normal en termes de participation, avec une augmentation de + 25% d'ateliers proposés et de + de 42% de fréquentation.

11.L'Association en quelques chiffres

Evolution du nombre d'entrées : (au 31/12)

2020 : 75 adhérents

2021 : 63 adhérents

2022 : 51 adhérents

2023 : 64 adhérents

L'année 2023 a été marquée par deux grandes tendances fortes qui ont impacté nos actions :

- La forte dynamique du marché de l'emploi, notamment sur notre cible Cadres et Jeunes diplômés qui a continué à ralentir les besoins d'accompagnement sur le premier semestre (suite de 2022)
- Un ralentissement de l'économie ressenti dès septembre 2023, qui a eu pour conséquence un accroissement des demandes d'entrées et des sorties moins fréquentes et rapides
- Conséquences : un nombre d'adhérents présent dans les effectifs en hausse au 31/12/2023 (58 au lieu de 48 au 31/12/2022)

Répartition des entrées / sorties / mois

Mois	Entrées 2023	Sorties 2023
Janvier	4	5
Février	6	3
Mars	12	1
Avril	3	3
Mai	3	4
Juin	7	8
Juillet	2	3
Août	1	2
Septembre	6	5
Octobre	5	2
Novembre	8	6
Décembre	8	2

Abandons : 10

64 entrées en 2023.

54 sorties : dont 44 positives et une remise à jour des profils qui ne donnent plus de nouvelles, classés comme abandon : 10

Répartitions des sorties

		2021	2021	2022	2022	2023	2022
Nombre de personnes suivies		119		100		112	
Nombre d'entrées		63		51		64	
Nombre de sorties		70		52		54	
	Dont sorties positives	58	82,8%	38	73%	44	81,5%
	<i>CDI</i>	35	50%	28	53%	27	50%
	<i>CDD + 6 mois, contrat pro, création d'entreprise, formation</i>	20	28%	10	19%	17	31,5%
	<i>CDD – 6 mois, interim</i>	3	4%	0	0%	0	0%
	Abandon	12	18%	14	26%	10	18,5%
Durée moyenne d'accompagnement	En mois	4		3,5		3,5	
Nb d'adhérents au 31/12		49		48		58	

Le nombre de personnes suivies repart à la hausse cette année, + 12% par rapport à 2022, et + 20 % d'entrées en 2023, correspondant à une situation économique qui s'est tendue à partir de septembre 2023.

Pour les sorties dans l'emploi, l'impact de la conjoncture positive s'est fait ressentir cette année jusqu'à l'été mais nous avons ressenti un certain ralentissement, surtout depuis Novembre et Décembre 2023, ralentissement que nous constatons toujours actuellement.

En 2023, le taux de sortie dans l'emploi est toujours très positif, 81.5%, avec un renforcement de ce que nous vivions depuis 2022, c'est-à-dire des propositions de CDI

plus fréquentes, une plus rapide entrée sur le marché de l'emploi de nos seniors et dans de meilleures conditions salariales. Le temps passé à l'Ascape72 est toujours assez faible, en moyenne 3.5 mois alors que notre accompagnement est proposé pour 6 mois. Celui-ci reflète donc de moins grosses inégalités en fonction de l'âge, même si cela est toujours inégal. Les jeunes diplômés et les adhérents de moins de 45 ans repartant dans l'emploi bien avant les 2 mois d'accompagnement, là où les plus de 45 ans, reste bien souvent près 6 mois.

Les profils rencontrés cette année sont de nouveau des profils « type » Ascape72, Cadres, Jeunes diplômés, Agents de maîtrise. Les fonctions sont toujours diverses et variées : Commerce, RH, Communication et Marketing, Administratif, Comptabilité et Gestion, Direction générale, Direction de Production, Secteur social... mais aussi de plus en plus de personnes issues de la fonction publique (territoriale, éducation nationale...) en disponibilité, en arrêt maladie et à la recherche d'un nouveau projet professionnel.

Les problématiques les plus récurrentes rencontrées sont :

Pour les Jeunes diplômés : prise d'un premier poste, manque de confiance en soi, recherche de projet professionnel, manque de visibilité suite au diplôme, savoir-être et adaptation à l'entreprise, nouveaux arrivés au Mans...

Pour nos adhérents entre 30 et 45 ans : équilibre vie privée / vie professionnelle, aléas de la vie personnelle (divorce, arrivée d'un nouvel enfant, enfants en bas âge, charge mentale), Burn Out (en lien ou pas avec le travail), transition de vie, difficultés suite à un licenciement difficile, liquidation d'entreprise, nouveaux arrivés au Mans ...

Pour les + 45 ans : Burn out, transition vers une vie différente, travail sur les piliers de vie, changement de priorités, changement de lieux de vie, acceptation des contraintes, valeurs, fragilité santé, nouveaux arrivés au Mans...

Effectif suivi au cours de l'année

2020 : 125 personnes

2021 : 119 personnes

2022 : 100 personnes

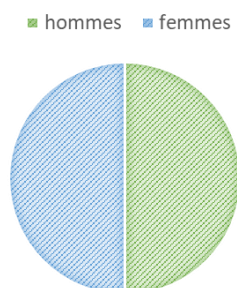
2023 : 112 personnes

Répartition Hommes / Femmes sur les entrées

Une répartition parfaitement équilibrée cette année

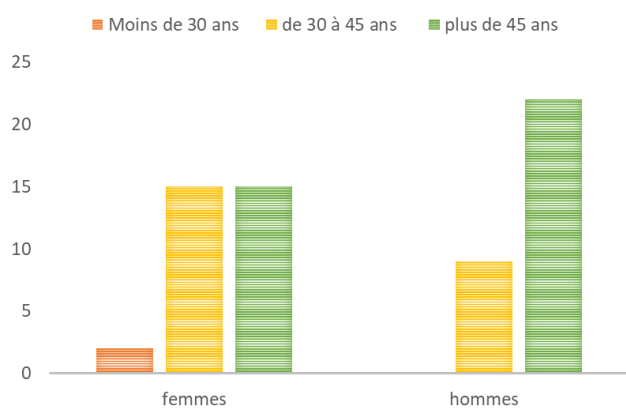
32 hommes : 50% (contre 46% en 2022)

32 femmes : 50% (contre 54% en 2022)

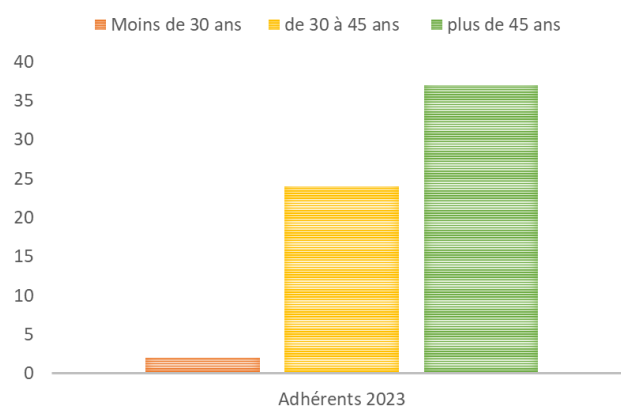


Tranche d'âge des adhérents

RÉPARTITION PAR ÂGES 2023



RÉPARTITION PAR ÂGES 2023



Moins de 30 ans : 3 % (15% en 2022)

De 30 à 45 ans : 38 % (44% en 2022)

Sup à 45 ans : 59 % (42% en 2022)

Une pyramide des âges habituelle pour l'Ascape72 qui bénéficie d'une bonne notoriété auprès de nos partenaires et d'un fort bouche à oreille auprès du public Cadres Séniors. Notre accompagnement est tout à fait adapté à cette cible, qui représentent aussi une forte proportion dans les demandeurs d'emploi nécessitant notre accompagnement.

Durée moyenne de suivi avant le retour à l'emploi

- 2020 : sup à 8
- 2021 : 4 mois
- 2022 : 3.5 mois
- 2023 : 3.5 mois

Un taux de retour à l'emploi toujours situé autour de 3.5 mois avec de fortes fluctuations entre nos adhérents de – de 40 ans et ceux de + 40 ans, avec une forte dégradation du temps passé à chercher un emploi après 55 ans, même si les conditions d'emploi des séniors tendent à s'améliorer.